



**Briefing du Secrétaire Exécutif du G5 Sahel au
Conseil de sécurité des Nations unies sur la Force
conjointe du G5 Sahel
16 novembre 2022, 10h de New York.**



Excellence Monsieur l’Ambassadeur, Représentant Permanent du Ghana, Président du mois du Conseil de Sécurité, Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants permanents, membres du Conseil de Sécurité, Mesdames et Messieurs

1- Je voudrais avant tout féliciter le Ghana pour son accession à la présidence pour ce mois du Conseil de Sécurité et remercier l’Ambassadeur Harold A. AGYEMAN pour son invitation à briefer le Conseil sur la Force Conjointe du G5 Sahel.

Je voudrais également remercier à l’avance tous les membres du Conseil pour toute l’attention qu’ils accorderont à l’exposé que je vais faire, dans ce contexte particulier où des réflexions sont en cours pour une meilleure contribution à la lutte contre le terrorisme dans l’espace du G5 Sahel.

2- Je voudrais ensuite féliciter le Secrétaire Général pour la qualité de son rapport parce que riche en informations et décrit si bien la situation qui prévaut sur le terrain, mais aussi je voudrais le remercier très sincèrement pour son engagement et sa constance dans le soutien à la cause du G5 Sahel..

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

3- Il n’aura échappé à aucun d’entre vous que le retrait le 15 mai 2022 du Mali de tous les organes du G5 Sahel y compris de sa



Force conjointe, a plongé notre organisation sous régionale dans une crise institutionnelle, dont les effets se font davantage sentir sur la Force conjointe.

4- En effet, les conséquences de ce retrait sont entre autres, la délocalisation (provisoire) du Quartier Général de Bamako à N'Djaména, la suspension du soutien de la MINUSMA aux opérations de la Force conjointe et l'impossibilité de réaliser des opérations conjointes dans les trois fuseaux, comme cela est prévu dans le Concept stratégique d'opérations (CONOPS).

Parce que le G5 doit continuer sa mission avec les quatre pays (Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad), la relecture du CONOPS s'est imposée et le processus de réflexion stratégique pour une nouvelle reconfiguration de la Force a commencé à Niamey avec la quatorzième réunion extraordinaire du Comité de Défense et de Sécurité (CDS) le 21 septembre et la réunion des Ministres en charge de la Défense le 22 septembre 2022.

5- Ainsi pour le nouveau format de la Force conjointe, un certain nombre de décisions ont été prises et une feuille de route élaborée, prévoyant une réunion des experts militaires à Ouagadougou et une réunion des Ministres à Ndjaména à partir de la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2022.

Malheureusement, en raison des événements survenus au Burkina Faso d'abord et ensuite au Tchad, ces deux réunions



n'ont pu se tenir. La réunion des experts est maintenant prévue pour se tenir le 5 décembre prochain à Nouakchott.

En attendant donc, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine a été saisi aux fins d'une prolongation du mandat V, 2021-2022 de la Force conjointe, mandat endossé par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

6- Durant le mandat actuel, et ce malgré les nombreuses difficultés, la Force a pu mener, comme il ressort du rapport, des opérations dans les différents fuseaux. Les résultats probants enregistrés ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'amélioration de l'environnement sécuritaire dans les zones d'opérations. Des groupes armés terroristes ont été neutralisés, plusieurs appréhendés, des centaines d'armes, des milliers de munitions et d'importantes quantités de drogues saisies. L'ensemble a été remis aux autorités administratives nationales du territoire sur lequel s'est produite l'opération de judiciarisation.

7- En effet, le mandat prévoyant que la Force dispose de compétence prévôtale et de police judiciaire susceptible d'accompagner l'action militaire, la judiciarisation du champ des opérations de la Force conjointe est désormais une réalité ; elle se



traduit par le nombre croissant de personnes capturées mises à la disposition des Unités d'investigations spécialisées (UIS) par les prévôts et transmises aux Pôles judiciaires spécialisés des Etats du G5 Sahel pour des procédures pénales. Ainsi au cours des deux dernières années, plus de 100 personnes ont été appréhendées dont la majorité a été comptabilisée pour la seule période de 2022.

8- Ces opérations conduites dans le strict respect des droits de l'homme avec le soutien des partenaires internationaux, des Nations Unies, de l'Union Européenne, de l'Union Africaine et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest, et de bien d'autres, ont enregistré des résultats mitigés au regard de l'ampleur de la menace.

9- Aujourd'hui, la Force conjointe se distingue par une amélioration significative de la protection des civils dans le cadre de ses opérations et de sa cohabitation avec les populations civiles dans ses emprises. Dans le souci justement de renforcer l'action militaire de protection des civils, le Secrétariat Exécutif a initié, aux côtés de la Force conjointe, un processus d'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils avec le soutien technique du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à travers son projet d'appui à la Force conjointe dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de conformité.



Ladite stratégie que nous espérons voir finaliser dans les meilleurs délais, sera déclinée en plan d'actions opérationnel qui, mis en œuvre, contribuera à renforcer la collaboration et la confiance entre les Forces de défense et de sécurité et les populations bénéficiaires de leurs actions.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

10- Relativement à la mise en œuvre de l'Accord technique tripartite entre les Nations Unies, l'Union Européenne et le G5 Sahel, il faut se féliciter de la continuité du soutien opérationnel et logistique de la MINUSMA aux bataillons de la Force conjointe et ce, conformément aux pertinentes résolutions {2391 (2017), 2480 (2019), 2531_(2020), 2584 (2021) et 2640 (2022)} du Conseil de sécurité.

Même si cette continuité a pu se faire sans qu'il n'y ait eu besoin de réunion tripartite, il serait bien d'envisager une réunion formelle entre les trois parties après la validation du nouveau CONOPS. En effet, il vous souviendra qu'au moins une enquête avait été réalisée sur la perception du soutien apporté par la MINUSMA à la Force conjointe et des suggestions avaient été faites, parce qu'il y avait des insuffisances.

11- Relevant ces insuffisances, le Secrétaire General avait fait des propositions au Conseil de Sécurité. Certaines de ces propositions



restent d'actualité parce que les Nations Unies doivent fournir à la Force conjointe un soutien logistique opérationnel, tactique et stratégique, financé au moyen de contributions statutaires. Et pour cause !

Dans son rapport sous examen, le Secrétaire General dans ses observations rappelle très clairement que la persistance croissante du terrorisme au sahel constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales. Il l'a dit à plusieurs occasions. Et ce message a toujours été celui des dirigeants du G5 Sahel, car cette lutte qu'ils mènent n'est pas au seul profit des pays du G5 Sahel.

Aujourd'hui, il est évident que la situation est encore beaucoup plus préoccupante qu'elle ne l'était en 2017, quand la force militaire conjointe (FC-G5S) a été créée pour lutter contre le terrorisme, le crime transfrontalier organisé et le trafic d'êtres humains dans l'espace du G5 Sahel.

Aujourd'hui, la digue que constituaient certains pays comme le Burkina Faso a cédé, entraînant l'expansion du terrorisme vers les pays du Golfe de Guinée ! C'est bien une triste réalité.

12- Fort heureusement, il y a quelques jours à Ouagadougou, le Commissaire en charge des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité de la CEDEAO, Mr Abdel-Fatau Musah (bien connu des Nations Unies) déclarait que la CEDEAO a entamé une réflexion sur son rôle afin de lui permettre de venir en aide à ses membres



sur les questions comme le terrorisme et l'humanitaire ; car on ne peut parler de retour à l'ordre constitutionnel dans un pays qui est sous contrôle des terroristes et qui connaît de graves problèmes humanitaires.

Il a révélé que le prochain Sommet se penchera sur la question de l'opérationnalisation d'un cadre de lutte contre le terrorisme dans la sous-région et qu'il s'agira de voir avec l'Union Africaine et les Nations Unies, comment mobiliser une force pour venir en aide au Burkina Faso car le problème est régional.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

12-Nous sommes tous bien conscients que malgré les efforts indéniables de la Force conjointe et les importantes sommes d'argent dépensées par les pays pour renforcer les capacités et équiper en moyens divers leurs Forces de défense et de sécurité et ce, aux dépens des autres secteurs sociaux de base, la situation sécuritaire au Sahel continue de se détériorer considérablement.

Cette dégradation de l'insécurité plombe les actions de Développement du G5, puisqu'elles ne peuvent tout simplement pas être menées.

La résilience et l'espoir nourris de longues dates par les populations sahéliennes de voir la fin du tunnel, sont en train de céder progressivement la place à la colère et aux frustrations à



l'encontre des autorités publiques et de certains partenaires internationaux.

Ce sentiment largement partagé au sein des populations a été entre autres, la raison principale avancée par les militaires pour justifier les changements anticonstitutionnels de régime.

L'instabilité politique couplée à la crise sécuritaire entrave les initiatives de réponse engagées jusqu'ici pour endiguer la menace, qui se caractérise par une perte du contrôle de l'Etat sur des espaces croissants du territoire national et le déplacement de millions de personnes.

C'est l'occasion pour moi de saluer les dynamiques actions des agences des Nations Unies dans les pays touchés pour aider à la prise en charge des millions de personnes déplacées internes. Bien évidemment, le souhait le plus ardent de toutes ces personnes, constituées essentiellement de femmes et d'enfants, est de retourner dans leurs villages respectifs, pour y vivre, dignement même dans la pauvreté, au vu de ce qu'elles vivent dans les camps.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

13- Les pays du Sahel en général et ceux du G5 Sahel en particulier, sont fortement fragilisés par des crises multiformes,



sécuritaire, humanitaire, économique, climatique, etc. alors qu'ils regorgent d'importantes et d'énormes potentialités.

Il y a donc de vastes et nombreux défis à relever pour promouvoir la paix, la sécurité et la croissance inclusive dans le sahel.

C'est en cela que nous saluons et fondons beaucoup d'espoir dans l'initiative du Secrétaire Général de faire une évaluation stratégique conjointe (Nations Unies, Union Africaine, CEDEAO, G5 Sahel) sur la sécurité et le développement au sahel, sous la coordination de l'ancien Président du Niger, SEM Mahamadou Issoufou.

Nous espérons vivement que cette initiative recevra le soutien et l'accompagnement de la communauté internationale et de tous les partenaires et amis du sahel pour la mise en œuvre des mesures fortes qui seront recommandées par le Panel indépendant de haut niveau.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants Permanents

14- Dans cette attente, je réaffirme la ferme volonté des Chefs d'Etat de continuer à travailler ensemble parce que les raisons qui ont justifié la création du G5 Sahel et de sa Force conjointe, sont encore plus d'actualité aujourd'hui, et ce n'est donc pas le moment de baisser les bras. Bien au contraire !

En témoigne la réunion du CDS et des Ministres de la Défense de septembre dernier, la continuité des activités du Secrétariat



Exécutif et de la Force conjointe, l'élaboration de la nouvelle Stratégie pour le Développement et la Sécurité, la rédaction du nouveau Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) qui fera d'ailleurs l'objet d'un atelier les 23 et 24 novembre prochain à Niamey.

Notre souhait est de soumettre ces importants documents ainsi que le nouveau format du CONOPS aux instances du G5 (Conseil des Ministres et Sommet) lors des prochaines réunions à venir.

Avant de clore mon propos, permettez-moi d'insister encore une fois de plus, sur l'urgence et la nécessité d'encourager et surtout d'accorder le plus grand soutien au G5 Sahel, cette initiative régionale originale, dans sa lutte contre la menace terroriste et l'extrémisme violent dans notre espace. Aujourd'hui, il est impensable, d'imaginer une lutte contre le terrorisme qui ne partirait pas du sahel central ou qui ne s'appuierait pas sur des initiatives déjà existantes pour éviter, voire limiter son expansion vers les pays du Golfe de Guinée.

Dans le secret de vos délibérations, je vous prie de mesurer la gravité de la situation et de tenir compte de la réalité sur le terrain, cette réalité qui indique clairement que l'heure est grave et que s'il n'y a pas une réaction rapide et urgente, il faut craindre une plus grande menace sur la paix et la sécurité internationales.

Je vous remercie de votre aimable attention.